

Avis d'appel d'offres
02/2020
AGENCE DE PROTECTION
ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL
TRAVAUX DE NETTOYAGE DES PLAGES
(ANNEES 2020-2021-2022)

A travers la procédure d'achat en ligne TUNEPS

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral lance un appel d'offres sous forme de marché cadre pour la réalisation des travaux de nettoyage des plages. Les travaux sont groupés en six lots répartis comme suit:

Lot n°1: Plages des gouvernorats de Jendouba et Bizerte

Lot n°2: Plages des gouvernorats de l'Ariana, Tunis, Ben Arous

Lot n°3: Plages du gouvernorat de Nabeul

Lot n°4: Plages des gouvernorats de Sousse et Monastir

Lot n°5: Plages des gouvernorats de Mahdia et Sfax

Lot n°6: Plages des gouvernorats de Gabes et de Médenine

Les entreprises tunisiennes intéressées peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Néanmoins, elles ne peuvent être retenues que pour deux (2) lots au maximum.

- Les entreprises désirant participer sont invités à télécharger gratuitement le dossier de l'appel d'offres sur le site web du système TUNEPS « www.tuneps.tn »

- L'envoi des offres se fera obligatoirement à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS conformément au guide de procédures établie par haute instance de la commande publiques.

- Seul l'original de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce doivent être expédiées sous enveloppe cachetée portant obligatoirement la mention "Ne pas Ouvrir" Appel d'offres n°02/2020 " TRAVAUX DE NETTOYAGE DES PLAGES (ANNEES 2020-2021-2022) doivent être envoyées sous pli fermé et recommandé ou remises directement au bureau d'ordre central de l'APAL contre une décharge au nom de Mr. Le Directeur Général de l'APAL à l'adresse suivante : 02, rue mohamed rachid ridha- le belvédère - 1002 Tunis. Au plus tard le 16/04/2020 à 10H00

L'ouverture des plis est publique au siège de l'APAL et sera le même jour à 10h30 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt jours (120), à compter de la date limite de réception des offres.